



Attirer



Recruter



Innover



Simplifier



Comité de projet N°1
jeudi 11 avril 2019, Segré

Compte-rendu

Présent(e)

Excusé(e)

Participants à la réunion

			Présent(e)	Excusé(e)
M. Mauffret-Vallade	Préfecture de Maine-et-Loire	Sous-préfète de Segré-en-Anjou-Bleu	●	
Ph. Bolo	Assemblée nationale	Député	●	
P. Jeanneteau	Région des Pays-de-la-Loire	Vice-président du Conseil régional		●
P. Maussion	Région des Pays-de-la-Loire	Vice-présidente du Conseil régional	●	
G. Grimaud	Anjou Bleu Communauté	Président	●	
E. Grelier	CCI de Maine-et-Loire	Président	●	
C. Guineheux	A2MI	Gérant	●	
F. Jacrot	UIMM / MEDEF de Maine-et-Loire	Président de l'UIMM de Maine-et-Loire	●	
P. Lohezic	CCI de Maine-et-Loire	Responsable pôle développement durable	●	
A. Payen	DAPO / ASDEPIC	Président ASDEPIC	●	
F.-X. Veyrières	Préfecture de Maine-et-Loire	DIDD	●	
K. Courant	Assemblée nationale	Collaborateur parlementaire	●	
G. Guillaumot	Assemblée nationale	Collaborateur parlementaire	●	

1. Présentation du dispositif « Territoires d'industrie »

Philippe Bolo présente le dispositif aux membres du Comité de projet.

→ Lien vers la présentation : <https://prezi.com/view/k0jASl4sxsdVqr3ZaBBr/>

2. Echanges entre les participants

La présentation suscite différents commentaires en lien avec les premières pistes d'actions suggérées :

- Gilles Grimaud, Arnaud Payen et Christophe Guineheux reviennent sur le projet d'action d'aide à la location pour les nouveaux salariés. Ils insistent sur la nécessité de clarifier la structure qui portera cette action en lien avec ses responsabilités ;
- L'action de mise en place d'un incubateur suscite différentes réactions positives quant à son utilité pour l'ensemble du territoire. Arnaud Payen souligne qu'elle couvre les 4 objectifs associés à Territoires d'industrie ;
- S'agissant des diagnostics « industrie du futur », Eric Grelier note l'impact positif des diagnostics pour les entreprises qui en ont bénéficié. Il estime toutefois l'objectif fixé à 50 un peu élevé au regard de la dynamique des entreprises vis-à-vis de tels dispositifs. Il précise que la CCI pourra aider à réfléchir ce point particulier ;
- Le déploiement d'une nouvelle date du French Fab Tour sur Segré est également commenté. Arnaud Payen insiste sur l'importance de l'envisager en cohérence avec les autres opérations portes ouvertes existantes sur le territoire en s'adossant à l'évènement le plus porteur en termes de notoriété et de visibilité ;
- La CCI propose de faire remonter l'inventaire des opérations portes ouvertes déjà en place sur le territoire.

3. Validation de différents points de mise en œuvre du dispositif

Les points suivants sont validés :

- Organisation du Comité de projet : choix d'un fonctionnement souple sans désignation d'un président ;
- Validation des options de pilotage et de suivi de la démarche (réunions en fonction des besoins, élargissement possible du Comité de projet en fonction des thèmes abordés ;
- Pas de volonté de regroupement avec le territoire mayennais voisin ;
- Organisation et contenu des ateliers des 15 et 18 avril.

4. Préparation des ateliers

Philippe Bolo dresse un bilan des inscriptions aux ateliers des 15 et 18 avril.

- Une série d'actions sont validées pour augmenter le nombre de participants :
 - Appel du top 10 des entreprises du secteur en nombre de salariés ;
 - Relai de l'invitation par les industriels présents.

5. Dates et calendrier prévisionnel

Les dates et lieux des prochains Comités de projet sont retenus en séance :

- ➔ Lundi 13 mai 2019 18h30 ;
- ➔ Lundi 26 juin 2019 18h30 ;
- ➔ Lieu : Place du Port, locaux de la communauté de communes.

S'agissant de la planification du projet, les principes suivants sont retenus :

- ➔ Rédaction d'un projet de territoire pour fin mai ;
- ➔ Transmission à la Région en juin.